



TARN-ET-GARONNE
tarnetgaronne.fr

Suivi administratif :

Pôle Administration générale

Direction des Affaires juridiques et de la Commande publique

Service de la Commande publique

Dossier administratif suivi par Cécilie Dumontet

Tel : 05 63 91 83 31 – mail : cecilie.dumontet@tarnetgaronne.fr

Suivi technique :

Direction du Cabinet et de la communication

Dossier technique suivi par Laurent Benayoun

Tel : 05 63 91 82 02 – mail : laurent.beanyoun@tarnetgaronne.fr

Assistance à Maîtrise d'Ouvrage : Cabinet Urbi & Orbi, Maître Magrini

RAPPORT D'ANALYSE DES CANDIDATURES

**Commission prévue au L1411-5 du code général des collectivités territoriales
du 19 octobre 2022**

**CONCESSION DE SERVICE RELATIVE A LA FOURNITURE,
INSTALLATION, MAINTENANCE ENTRETIEN ET EXPLOITATION DE
MOBILIERS DESTINES A L'INFORMATION DEPARTEMENTALE ET A
L'AFFICHAGE PUBLICITAIRE**

I- MODALITES DE LA CONSULTATION

I-1- Economie générale de la concession

La présente consultation a pour objet une concession de service.

Le Département du Tarn-et-Garonne souhaitant renforcer sa communication institutionnelle, le contrat de concession a pour objet la fourniture, l'installation, l'entretien maintenance et l'exploitation de mobiliers aux fins d'information départementale, publicitaire et commerciale sur le domaine public du Département.

Le contrat comporte les prestations suivantes :

1. La fourniture des mobiliers ;
2. L'installation initiale des mobiliers ;
3. L'entretien, la maintenance et le nettoyage des mobiliers dont notamment, les réparations liées au vandalisme, et les opérations de rénovation ;

4. Les prestations de déplacement et de remplacement des mobiliers d'information en cours d'exécution, d'enlèvement et de remise en état en fin d'exécution ;
5. La mise en place de l'information départementale.

La description détaillée des mobiliers et leurs spécifications techniques, des prestations associées sont indiquées dans le cahier des charges valant contrat de concession.

Aucun mobilier supplémentaire ne pourra être implanté sans l'autorisation préalable de l'autorité concédante.

Durée de la concession :

Le contrat est conclu pour une durée de 15 ans à compter de sa date de notification.

Cette durée se justifie notamment par la durée d'amortissement des mobiliers d'information mis à disposition et entretenus par le concessionnaire, et du mode de rémunération retenu dans le cadre du présent contrat de concession.

I-2 – Mode de consultation

1- Procédure :

Il s'agit d'un contrat de concession de services, tel que défini aux articles L. 1121-1 et L.1121-3 du code de la commande publique.

La procédure de passation utilisée est : la procédure simplifiée ouverte.

La présente consultation est soumise aux dispositions des articles L. 3120-1, L. 3126-1 à L. 3126-2 et R. 3126-1 à R. 3126-13 du Code de la commande publique.

2- Déroulement de la consultation :

Date d'envoi à la publication : 12/09/2022

Supports de publication :

-BOAMP

-marchesonline

- Profil acheteur de la collectivité : <https://www.tarnetgaronne.fr/marches-publics>

Date limite de réception des candidatures et des offres : 14 octobre 2022 - 12h00

Nombre de retraits de dossiers de consultation : 15

Date d'ouverture des candidatures : 14/10/2022

Pli hors délai : 0

I-3) Critère de sélection des candidatures

Conformément aux dispositions de l'article L.3123-18 du code de la commande publique, les candidats devront remettre un dossier permettant à l'autorité concédante d'apprécier, sans ambiguïté, leurs garanties professionnelles et financières, le respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévu aux articles L. 5212-1 et suivants du code du travail, leur aptitude à assurer la continuité du service délégué et l'égalité des usagers devant le service public.

II- OUVERTURE DES PLIS

3 dossiers ont été réceptionnés dans les délais.

Tous les dossiers sont complets (cf tableau d'ouverture des plis).

III - ANALYSE DES CANDIDATURES

III-1) Capacité juridique :

	ATTRIA	VEDIAUD PUBLICITE	GIROD MEDIAS
Forme juridique	SAS	SARL	SAS
Activité principales et accessoires	Mobilier urbain	Mobilier urbain	Mobilier urbain Signalétique commerciale
Personne habilitée à signer	Brigitte NARDARY (DG)	Philippe VEDIAUD (Gérant)	Alexandra JOULIN (DG)
Attestation obligation d'emploi des travailleurs handicapés	X	X	X

III-2) Capacité économique et financière :

	Entreprise ATTRIA	Entreprise VEDIAUD	Entreprise GIROD MEDIAS
Moyens en personnel et matériel	Moyens personnels : 16 Moyens matériels :	Moyens personnels : 55 ou 61 imprécis, voir selon mémoire technique. Moyens matériels :	Moyens personnels : 84 Moyens matériels :

	Moyens jugés suffisants et en adéquation avec les contraintes exigées dans le contrat de concession. 4 sites techniques de proximité dont un à Montauban	Moyens suffisants et en adéquation avec les contraintes exigées dans le contrat de concession. 14 agences dont la plus proche est à Albi dans le Tarn.	Moyens suffisants et en adéquation avec les contraintes exigées dans le contrat de concession. 13 agences régionales dont la plus proche est située à Villeneuve sur Lot (Lot et Garonne).
Capacité d'investissement (CA global et CA dédié)	CA : 2019 : 1 874 390 € 2020 : 1 749 886 € 2021 : 1 928 706 € 100% activité de mobilier urbain.	CA : 2019 : 18 564 218 € 2020 : 18 670 138 € 2021 : 19 573 087 € 100% activité de mobilier urbain.	CA : 2019 : 18 433 325 € 2020 : 16 165 688 € 2021 : 25 000 000 € 90% activité de mobilier urbain Soit un CA dédié de : 22 500 000 €
Assurance RC	OK	OK	OK

III-) Capacité technique et professionnelle :

	Entreprise ATTRIA	Entreprise VEDIAUD	Entreprise GIROD MEDIAS
Effectifs moyens importance personnel d'encadrement	Personnel adapté et suffisant, en adéquation avec les exigences de la concession.	Personnel adapté et suffisant en adéquation avec les exigences de la concession.	Personnel adapté et suffisant en adéquation avec les exigences de la concession.
Outillage, matériel	Matériel suffisant et adapté aux activités de mobilier urbain	Matériel suffisant et adapté aux activités de mobilier urbain	Matériel suffisant et adapté aux activités de mobilier urbain
Références	Nombreuses références	Nombreuses références	Nombreuses références.

IV – Admission des candidatures

Compte-tenu de l'ensemble des éléments analysés, les candidats réunissent toutes les garanties professionnelles et financières pour assurer l'égalité des usagers et la continuité du service public ainsi que le respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés.

V – PROPOSITION DU SERVICE

Après examen de l'ensemble des dossiers, il est donc proposé de retenir chacune des candidatures.